



Élections professionnelles du 1^{er} au 8 décembre 2022 |
CSA d'établissement

ENGAGÉ·ES **POUR** L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE

Le Comité social d'administration (CSA)

Le CSA est une instance constituée de représentant·es de TOUT le personnel de l'établissement, y compris celui des organismes de recherche (CNRS, INSERM, etc.) : enseignant·es, enseignant·es-chercheur·ses, BIATSS, infirmier·es, assistant·es de service social, titulaires, contractuel·les et vacataires. **Toutes les règles concernant toutes les catégories de personnel, les services et l'organisation du travail sont soumises au CSA.** Les représentant·es siègent également dans une « *Formation spécialisée* » en matière de santé, sécurité et conditions de travail du CSA (FS-SSCT).

Les personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche sont incontestablement sous-payé·es. En juillet, le gouvernement a été contraint d'augmenter la valeur du point d'indice de 3,5 %, qui ne compense cependant pas l'inflation en 2022. Plutôt que d'augmenter les salaires, le gouvernement impose des politiques indemnitaires (RIPEC, RIFSEEP, etc.) qui divisent les personnels. La FSU exige l'équité dans la répartition des indemnités et la revalorisation du point d'indice. **Elle revendique une augmentation immédiate de tous les salaires et l'indexation de la valeur du point d'indice sur l'inflation.**

SALAIRES

EMPLOIS

Le sous-effectif en personnels titulaires pour assurer les missions de service public est patent : au niveau national, 40 % des agent·es sont contractuel·les. À Nantes université c'est 40 % de BIATSS et 31 % d'enseignant·es et enseignant·es-chercheur·es. En CSA, les élu·es FSU continueront d'agir pour des dotations budgétaires et en emplois de fonctionnaires à la hauteur des besoins. La FSU est mobilisée contre les suppressions ou les gels de postes, contre le recrutement croissant de contractuel·les mal payé·es en lieu et place de personnels titulaires, la multiplication des heures complémentaires...

Les élu·es FSU sont des collègues qui partagent vos conditions de travail, trop souvent dégradées. Leurs interventions dans les instances universitaires visent à améliorer l'organisation des services et leurs dotations en moyens, empêcher la dégradation des conditions de notre travail et dénoncer les pressions managériales. Chaque voix donnera plus de force à nos élu·es pour vous défendre. Nous voulons collectivement et démocratiquement reprendre la main sur la qualité et le sens de notre travail, sur l'accomplissement de nos missions de service public.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Du 1^{er} au 8 décembre,

► **FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX** ◀
avec les syndicats de la FSU





SUR LE TERRAIN

Les élu·es FSU
représentent toutes
les catégories de
personnels, titulaires
ou contractuel·les et
vacataires



Pour la FSU, la Fonction publique permet d'assurer l'intérêt général et contribue à la cohésion sociale et territoriale. La crise sanitaire a mis en évidence l'importance de services publics efficaces sur tout le territoire.

Nos actions

La FSU porte les revendications des personnels pour améliorer leurs conditions de travail et le service public d'Enseignement supérieur et de Recherche : dotations aux services et aux composantes, gestion et répartition des moyens et des postes, plans de formation, égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, etc. Elle défend également les mesures de titularisation et de stabilisation des contractuel·les.

Nos revendications :

- pour l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes dans toutes les procédures ;
- pour la réduction des tâches administratives des personnels d'enseignement et de recherche et le recrutement de personnels BIATSS titulaires correspondant à ces tâches ;
- pour un plan de requalification des personnels BIATSS (AENES, BIB et ITRF de toutes les BAP) de C en B et de B en A pour tou·tes les personnels assurant des tâches du corps supérieur ;
- pour des procédures de gestion des carrières transparentes, non clientélistes et permettant la levée des blocages de carrière ;
- contre les primes « au mérite » et « d'intéressement » (la FSU revendique l'uniformité des primes et leur intégration aux salaires) ;
- pour le droit à congé : des règles claires concernant la reconnaissance des jours fériés, congés maladie, de maternité/paternité et familiaux ;
- pour le respect du droit à la déconnexion ;
- pour la mise en œuvre réelle de la mensualisation du paiement des vacataires ;
- contre les « expérimentations » visant à la casse des cadres nationaux.

Santé, Sécurité et Conditions de Travail

Les élu·es de la FSU agissent pour tout ce qui concerne la santé, la sécurité et les conditions de travail : analyse des risques professionnels, y compris les risques psychosociaux, lutte pour leur prévention, en particulier du harcèlement moral et sexuel, visites de services et des enquêtes à la suite d'accidents du travail ou de signalements émanant des collègues. Lors des projets d'aménagement, les élu·es agissent pour que le·la responsable de l'établissement respecte ses obligations en matière de santé, de sécurité et de prévention.



ENGAGÉ·ES POUR
LE SERVICE PUBLIC



#FSU pour GAGNER